





MANAGEMENT DES HÔPITAUX ET ÉTABLISSEMENTS DE SANTÉ



2 semaines



du 21 juin au 2 juillet 2021

2700,00€

prix par personne, hors transport et hébergement option certification : 300,00 €

OBJECTIFS

- Comprendre les dimensions complexes de la gestion d'une organisation hospitalière.
- Comprendre et accompagner les réformes de structure des systèmes hospitaliers.
- Fournir aux professionnels la connaissance des outils de gestion adaptés.
- Proposer un lieu de partage et d'analyse d'expériences de management.

LES + DE VOTRE

PACKAGE PEDAGOGIQUE

- Ordinateur portable doté de Windows10
- Accès à notre plateforme pédagogique (partage, ressources...)
- Ouvrage de référence
- Suivi pédagogique tout au long de votre formation

ACCUEIL CONVIVIAL ET PERSONNALISE

- Tarifs préférentiels auprès de nos partenaires hôteliers
- Déjeuners et pauses-café offerts les jours de formation
- Découvertes touristiques et moments de convivialité
- Titre de transport en commun local illimité

PUBLIC CONCERNÉ

- Administrateurs ou médecins dirigeant ou appelés à diriger des hôpitaux, des cliniques ou des établissements ou départements hospitaliers spécialisés,
- Gestionnaires de la santé dans les organismes de régulation ou de financement.
- Cadres supérieurs de santé exerçant des responsabilités effectives de management dans le secteur public ou privé de leur pays.

BON À SAVOIR

- La durée de la formation est de 10 jours, comprenant 8 jours de cours,1 journée de visite d'établissement de santé et 1 journée de présentation des projets professionnels pour l'obtention de la certification.
- Un tutorat personnalisé est proposé pour travailler sur les projets professionnels des participants en vue de l'obtention de la certification.

(D)

PROGRAMME PÉDAGOGIQUE

Module 1

La gouvernance de l'hôpital et l'organisation des soins

- Organisation des systèmes de santé et économie de la santé
- La gouvernance des établissements de santé: missions et fonctionnement des structures de gouvernance interne.
- L'organisation des unités de soins (service, département, pôle clinique) et les modes d'organisation des plateaux médicotechniques.
- La rationalisation des méthodes d'organisation du travail à l'hôpital et le pilotage des démarches de transformation.
- Les outils d'analyse.
- Le système d'information hospitalier.

Module 3

Les ressources humaines

- Le recrutement et l'évaluation des professionnels,
- Les politiques de rétribution et de reconnaissance professionnelle,
- La gestion des compétences et des carrières,
- L'animation du dialogue social et la gestion des conflits

Module 2

La performance hospitalière

- Les différents éléments de la performance d'un hôpital:
- Les indicateurs financiers,
- Les indicateurs RH,
- Les indicateurs de qualité et de sécurité des soins,
- Le pilotage de la performance par le comité de direction.
- La qualité et la sécurité des soins
- Le management de la qualité et de la sécurité des soins de santé (instances, outils, etc.),
- Les systèmes de reconnaissance des droits des patients et d'association de leurs représentants au fonctionnement hospitalier (consentement aux soins, dossier médical, médiation, plaintes, systèmes de responsabilité médicale et hospitalière).

Module 4

Gestion de projet et conduite du changement

- Les problématiques et méthodes caractéristiques des projets d'établissements de santé,
- Les impact des restructurations, transferts d'activités, investissements majeurs, etc.
- Les méthodes pour accompagner les changements nécessaires à l'évolution de l'hôpital.

Pré-requis: Avoir occupé ou occuper un poste en lien avec le thème de la formation



La certification de compétences en gestion hospitalière est proposée en partenariat avec APHP International, filiale de l'Assistance Publique – Hôpitaux de Paris.

Le projet professionnel est préparé tout au long de la formation et sera présenté devant le jury de l'AP-HP International le dernier jour de la formation. Le Certificat de Compétences s'obtient à l'issue de la présentation de ce projet professionnel.

Le coût de la certification est de 300€ à rajouter aux prestations pédagogiques